

Une borne qui facilite les démarches en milieu rural

HIER, en début d'après-midi, le relais de services publics (RSP) a été inauguré à l'ancienne mairie de Champignelles (Puisaye). Le RSP de la petite commune poyaudine est le premier de l'Yonne à être équipé d'un Point visio-public conçu par Orange, marque de France-Télécom. Pour l'heure, le relais de Champignelles permet à tous les habitants du bassin de vie de faire leurs démarches, gratuitement et en direct avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Yonne. En fait, le RSP permet « d'avoir accès à tous les services connectés à la borne visio-public : outre la CAF, nous accéderons bientôt au pôle emploi », explique le maire, Jacques Gilet. « J'ai également demandé au conseil général et à la Mutualité sociale agricole de se connecter ; c'est à l'étude. »

Une démonstration a été effectuée. Il s'agissait du premier traitement à distance, dans l'Yonne, d'un dossier de RSA (revenu de solidarité active, ayant succédé au RMI).

L'interlocuteur à l'écran

En quelques instants, Corinne, mère de

cinq enfants, habitante de Champignelles, a pu régler sa démarche, grâce à la borne visio-public. En un clic, le visage d'un agent d'accueil de la CAF (qui instruit le RSA) apparaît sur l'écran. Le dialogue s'engage, comme si la personne était en face. Corinne demande quels papiers il lui faut. L'employée, par voie de scanner, lui expédie le formulaire. La mère de famille le signe et le remplit, le réexpédiant par la même voie. C'est terminé. « L'objectif de ce système », selon les responsables régionaux de France Télécom, dont Véronique Morlighem, directrice du secteur Est, « est que les citoyens n'aient pas l'impression d'être face à une machine, mais réellement face à une personne. » Pour Corinne, ce relais, opérationnel depuis le 1er juin, est très pratique.

24 heures

de permanence

« Avant, je vivais à Nemours, où il y a tous les services dans la ville ; mais depuis quatre ans que je suis à Champignelles, c'était un peu compliqué, car je n'ai pas le permis de conduire ;

avec ce relais et la borne, c'est génial, on voit directement l'interlocuteur qui peut nous renseigner. » Pour cette femme, un tel équipement confère « un attrait supplémentaire à la commune, en donnant plus envie de venir y vivre. » C'est Maryse Dubois qui assure les 24 heures de permanence obligatoire de ce relais, réparties les lundis, mardis et jeudis. Elle tient aussi l'espace groupe, où elle reçoit simultanément plusieurs personnes en quête des mêmes renseignements. Le relais a reçu le soutien financier du conseil général et de l'Etat, « qui nous aide toujours pour le moment », précise Jacques Gilet. Ce qui permet, pour l'heure, la gratuité et l'emploi d'une personne.